

Il y sera auditionné après sa suspension de quatre ans par la LFP

Hichem Cherif El-Ouazzani, ce vendredi au TAS de Lausanne

Jour J pour la famille Cherif El-Ouazzani. À défaut d'être un jour de victoire et de consécration, comme Si Tahar en a connu beaucoup dans sa double-carrière de joueur et d'entraîneur et dont le dernier en date est ce succès en finale de la Coupe d'Algérie en tant qu'entraîneur de l'USM Bel-Abbès voilà presque un an et demi. Ce vendredi sera un jour d'espoir et d'espérance pour le père et le fils, Hichem, le principal concerné.

C'est, en effet, le 22 novembre que Hichem Cherif El-Ouazzani a rendez-vous au Tribunal arbitral du sport de Lausanne (TAS) pour être auditionné avec l'espoir de voir sa suspension de quatre ans réduite de moitié. Dimanche, jour de repos pour le Mouloudia au lendemain de son nul face à la JS Saoura, Si Tahar, arrivé à 6h30 du matin à Oran en provenance de Béchar, avait repris le lendemain (lundi) l'autoroute, direction Alger, pour déposer son dossier de visa et celui de son fils.

Appelés à récupérer leurs passeports aujourd'hui, Hichem et Si Tahar prévoient de s'envoler, ce jeudi, en direction de la Suisse. "Je ne sais pas encore si je l'accompagnerais. L'avocat m'a assuré à ce sujet, que ma présence n'est pas forcément nécessaire. Comme nous avons le match du NAHD, il est possible que ce soit un ami très proche (ndlr, le dirigeant Baroudi Bellellou) qui accompagnera Hichem", nous confiait, à ce propos, Cherif El-Ouazzani père.

Après avoir été auditionné par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel, le 28 février dernier, le milieu de terrain du MCA, Hichem Cherif El-Ouazzani, avait, pour rappel, été suspendu pour une durée de quatre ans, après avoir été contrôlé positif au test antidopage effectué lors du derby ayant opposé le MCA au CRB.

La LFP avait alors indiqué avoir appliqué les règlements antidopage de la FIFA, en s'appuyant sur les articles 6 et 19, et le code disciplinaire de la FAF (articles 109 et 110). "Hichem est, certes, fautif, mais il est tout aussi victime, de par sa naïveté, de la méchanceté et d'une conspiration de personnes de son proche entourage professionnel. Il a déjà été contrôlé deux fois auparavant. Et les deux fois, les résultats ont été négatifs.

Pour cette fois-ci, ce sont ceux qui l'ont poussé à inhaler cette drogue à son insu qui ont insisté pour qu'il soit choisi pour le contrôle antidopage. C'est désolant, mais c'est une bonne leçon pour lui. Un mal pour un bien. Il n'a que 23 ans (ndlr, Hichem est né le 1er janvier 1996). Il n'a pas triché. Il sera, certes, suspendu, mais pourra revenir encore plus fort dans son corps et plus sain dans son esprit. Il n'a pas triché. Il a reconnu avoir consommé de la cocaïne alors qu'il croyait que c'était seulement du tabac.

Il n'a jamais pensé à améliorer ses performances. Il ne s'est pas dopé en prenant, par exemple, des hormones de croissance. On peut donc, d'ores et déjà, envisager une réduction de la peine", avait, d'ailleurs, affirmé son paternel dans ces mêmes colonnes avant de déposer ce recours au niveau du TAS de Lausanne. Vendredi, ce sera, donc, jour de vérité pour la famille Cherif El-Ouazzani. Un jour que père et fils espèrent porteur d'espoir et de nouveau départ.